

SAISON 2009 - 2010

RÈGLEMENTS

► Politique de présence et de ponctualité

- 1 Il est entendu que les patineurs doivent être présents au moins 5 minutes à l'avance, avec patins dans les pieds, avec une tenue appropriée sur le bord de la bande.
- 2 En cas d'absence ou de retard, il faut me prévenir 24hrs à l'avance par téléphone au 450-443-4292. Sinon la leçon sera facturée à moins qu'un autre patineur désire des leçons à sa place.

► Attitude de travail

- 3 Avoir en tout temps une attitude positive et être courtois envers l'entraîneur. Ne pas discuter des consignes.
- 4 Lors des explications, toujours regarder la personne, répondre par oui ou faire un signe de la tête pour signifier que l'on a compris mes explications.
- 5 Toujours travailler au meilleur de sa capacité du moment.

► Habillement

- 6 Les filles doivent porter une paire de collants en bon état, avec une robe ou une jupette de patin. Tout autre tenue doit être approuvée par moi.
- 7 Bien attacher les cheveux avec un élastique.
- 8 Avoir des gants ou mitaines, ainsi qu'un survêtement chaud pour éviter d'avoir froid.

► Tests et compétitions

- 9 Les inscriptions aux tests et compétitions sont conditionnelles à ce que le patineur prennent part à l'ensemble de ses pratiques prévues jusqu'à l'épreuve.
- 10 Faire preuve de courtoisie et de respect en tout temps envers les bénévoles, officiels parents et patineurs.

Note : prendre note que les entraîneurs professionnels sont régis par des règlements eux aussi. Ils doivent se conformer aux règles du code de déontologie des entraîneurs de Patinage Canada. Je vous présente une copie de ce règlement sur mon site à luc.elan-sport.com.